

Paysages & Urbanisme - 15/06/2009

Grenelle de la mer : de bonnes propositions, mais le paysage marin menacé a été oublié !



Le rapport du Grenelle de la mer vient de sortir. Il va être soumis à débat dans les régions littorales et contient des propositions importantes pour les paysages et le patrimoine du littoral.

- ▶ Etendre la loi littoral à toutes les communes visibles depuis la mer (au delà des seules communes du littoral).
- ▶ Développer la préservation du patrimoine maritime culturel (cinq actions clés).

Malheureusement, il y a un grand oublié : le paysage marin, menacé par les constructions en mer. Personne n'a évoqué cette imminente révolution qui va transformer de sublimes panoramas entièrement naturels et éternellement changeants en zones industrielles. C'est pourtant ce qui est attendu avec le projet d'éoliennes proche de la côte qui va défigurer la côte d'Opale, et les multiples projets de machines tournantes tant sur le littoral du continent qu'outre-mer.

Pourquoi le Grenelle de la mer ne s'oppose-t-il pas à la dépense absurde qui consiste à subventionner une industrie, qui n'en a nul besoin, pour qu'elle s'installe devant nos côtes ?

L'absence de réflexion quantifiée sur le paysage est également flagrante quand il est proposé de développer les énergies renouvelables en mer pour économiser la surface des îles qui serait réduite par les panneaux solaires...

Kléber Rossillon, président de la FNASSEM

http://www.legrenelle-mer.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_2.pdf

Participez aux débats : <http://www.consultation.legrenelle-mer.fr>

associations-patrimoine.org est un site édité par la 